



*Establishment of a Forestry Research Network for ACP
Countries
(FORENET)
9 ACP RPR 91#1*



**ATELIER SOUS-RÉGIONAL SUR « L'HARMONISATION DES REVUES
NATIONALES SUR LES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL)
EN AFRIQUE CENTRALE », 17-18 MAI 2010, DOUALA, CAMEROUN.**

RAPPORT GÉNÉRAL

Mai 2010



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	4
2. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	5
3. DÉROULEMENT DES TRAVAUX DE L'ATELIER	5
3.1 COMMUNICATIONS	6
a) Présentation sur la problématique des PFNL en Afrique centrale, perspectives d'appui au plan de convergence de la COMIFAC	6
b) Objectifs de l'atelier	6
c) Revue nationale pour le compte d'ACP-FORENET de la RDC	6
d) Revue nationale pour le compte d'ACP-FORENET de la Guinée Équatoriale	6
e) Revue nationale pour le compte de la RCA	7
f) Revue nationale pour le compte du Congo	7
g) Revue nationale pour le compte du Gabon	7
h) Revue nationale pour le compte du Cameroun	7
i) Autres projets sous-régionaux en cours sur les PFNL et organismes impliqués	7
j) Stratégie d'identification, d'inventaire et de suivi des espèces animales et végétales menacées d'extinction PFNL (cas des PFNL) en Afrique Centrale.....	8
k) Proposition de méthodologie : en route vers une méthodologie commune sur les PFNL	8
l) Présentation du projet PFNL ACP-FORENET	8
3.2. TRAVAUX EN SESSIONS PARALLÈLES	9
4. RECOMMANDATIONS	9
a) À l'endroit des gouvernements.....	9
b) À l'endroit du projet ACP-FORENET	9
5. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE.....	10



*Establishment of a Forestry Research Network for ACP
Countries
(FORENET)
9 ACP RPR 91#1*



ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS.....	11
ANNEXE 2 : SESSION PARALLÈLE 1 : HARMONISATION DES REVUES NATIONALES ET DES CONCEPTS SUR LES PFNL.....	16
ANNEXE 3 : SESSION PARALLÈLE 2 : PROPOSITION D'UN PLAN D'ACTION POUR LES COLLECTES DES DONNÉES, LE SUIVI DES PFNL PRIORITAIRES ET LES ASPECTS INSTITUTIONNELS	21
ANNEXE 4 : REUNION ACP-FORENET / RFPO APRIQUE CENTRALE.....	25



1. INTRODUCTION

L'Institut de Recherche en Écologie Tropicale du CENAREST au Gabon, siège du RFPO pour l'Afrique Centrale du projet ACP- FORENET, a organisé, dans le cadre des activités de ce projet, un atelier sous régional du 17 au 18 mai 2010 à Douala au Cameroun sur l'harmonisation des revues nationales sur les produits forestiers non ligneux (PFNL) en Afrique centrale.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la thématique 3, relatif à *l'Optimisation des revenus tirés de l'exploitation de la forêt et de tous les services qu'elle procure*. Un projet sur les produits forestiers non ligneux intitulé « *Caractérisation et valorisation des produits forestiers non ligneux (plantes, champignons et animaux) de Makokou* » avait été soumis aux comités scientifique et de pilotage du projet ACP-FORENET pour validation et financement. À sa dernière réunion, le comité de pilotage avait recommandé qu'un état de l'art sur la problématique des PFNL soit au préalable réalisé. Pour ce faire, la composante sous-régionale du projet a identifié six consultants dans chacun des pays partenaires pour produire des revues complètes sur les produits forestiers non ligneux de façon à développer une approche sous-régionale sur cette problématique. Ainsi, l'atelier avait donc pour objectifs principaux :

- l'amélioration et l'harmonisation des revues bibliographiques produites pour chaque pays concernés par le projet ACP-FORENET en Afrique centrale ;
- l'établissement pour chacun des pays visés d'une liste de PFNL prioritaires (c'est-à-dire les plus couramment utilisés et commercialisés au cours de cinq dernières années) ;
- la proposition d'une méthodologie commune de collecte des informations et de suivi sur les PFNL en Afrique centrale ;
- la contribution à la création des cellules nationales sur les PFNL dans chacun des pays visés par le projet ACP-FORENET et renforcer ainsi ledit projet dans la sous-région ;
- la contribution à la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC.

Trente chercheurs et cadres venant de diverses institutions des pays de la sous-région ont pris part à cet atelier. La liste des participants se trouve en annexe.



2. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Quatre discours introductifs ont été prononcés lors de la cérémonie d'ouverture respectivement par le Directeur du RFPO Afrique centrale, Mr Ludovic Ngok Banak, la représentante du CIFOR, Mme Cyrie Sendashonga, le représentant de la COMIFAC, Mr Daniel Mbolo Bamela et le représentant du Ministre des Forêts et de la faune, Mr Samuel Ebia Ndongu, Directeur des Forêts.

Dans son intervention, Mr Ludovic Ngok Banak a rappelé les principales étapes du projet depuis son démarrage en 2008. Il a, en outre, présenté le cadre dans lequel s'inscrivait l'atelier en rappelant les recommandations du comité de pilotage au sujet de la mise en œuvre du projet sur les PFNL. Il a situé les attentes du RFPO-AC par rapport aux travaux de cet atelier, il a par ailleurs émis le vœu que les produits forestiers non ligneux, l'un des sujets d'intérêt du projet ACP-FORENET, soient développés de manière durable.

Dans son allocution, Mme Cyrie Sendashonga a fait part de l'importance que le CIFOR accorde à ce projet qui met en réseau les chercheurs des trois régions qui ont beaucoup de similarités à savoir l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique. Mme Cyrie Sendashonga a noté que deux axes étaient réservés à la formation pour montrer à quel point le CIFOR tenait à renforcer les capacités en ressources humaines capables de mettre en œuvre sur le terrain des projets liés à la problématique de la forêt tel que celle des produits forestiers non ligneux.

Mr Daniel Mbolo Bamela a relevé que les travaux de l'atelier s'inscrivent bien dans le cadre de l'axe stratégique 1 du plan de convergence de la COMIFAC intégrant les directives sous-régionales sur les produits forestiers non ligneux. Il est une occasion pour les pays de la sous-région d'améliorer leur cadre législatif et réglementaire et de renforcer la coopération sud-sud.

Mr Samuel Ebia Ndongu, représentant du Ministre des Forêts et de la faune, dans son mot d'ouverture a souhaité la bienvenue aux participants. Il a noté que les objectifs de cet atelier cadrent parfaitement avec les enjeux de gestion des produits forestiers non ligneux au Cameroun. En effet, des initiatives sont mises par le Ministère des Forêts et de la Faune en place afin de développer toute la réflexion et les stratégies de gestion efficaces et nécessaires de ces produits.

3 DÉROULEMENT DES TRAVAUX DE L'ATELIER

Avant le démarrage des travaux proprement dit, tour à tour, les participants se sont présentés. Un bureau de l'atelier a été mis en place. Il était composé comme suit : Mr Bernard Foahom (Président, IRAD, Cameroun) ; rapporteur 1 (Mme Olga Diane Yongo, Université de Bangui, République Centrafricaine) ; rapporteur 2 (Mme Christiane Attéké, IRET, Gabon).



3.1 COMMUNICATIONS

Plusieurs communications ont été faites successivement par les experts et les consultants ayant rédigé les revues pour chaque pays.

a) Présentation sur la problématique des PFNL en Afrique centrale, perspectives d'appui au plan de convergence de la COMIFAC : Mme Verina Ingram

Cette présentation a posé un diagnostic clair de l'état scientifique, administratif et politique de la gestion des PFNL dans la sous région.

b) Objectifs de l'atelier : Mr Donald Midoko Iponga

Les objectifs de l'atelier tels qu'énoncés dans l'introduction ont été présentés par Mr Donald Midoko Iponga.

c) Revue nationale pour le compte d'ACP-FORENET de la RDC : Mr Mutambue Shango

La revue nationale pour le compte d'ACP-FORENET de la RDC n'a pu être présentée, le consultant, Mr Mutambue Shango ayant été absent. Néanmoins, il a été recommandé que lors des travaux en session, on fasse bon usage du rapport sur l'état des lieux des PFNL en RDC.

d) Revue nationale pour le compte d'ACP-FORENET de la Guinée Équatoriale : Mr Disodado Obiang Mbomo

La littérature sur les PFNL de la Guinée équatoriale n'est disponible qu'à partir de 1988. Des données statistiques sur la production locale, les importations, les exportations, la transformation, la consommation et les revenus obtenus sont très pauvres. Au total 24 PFNL prioritaires ont été identifiés. En Guinée équatoriale, il est à noter que la définition des PFNL est restreinte aux végétaux.



e) Revue nationale pour le compte d'ACP-FORENET de la RCA : Mr Georges N'Gassé

En Centrafrique, la gestion des PFNL n'a été prise en compte dans le code forestier qu'en 2008. Les données statistiques sont faibles. Les principales contraintes liées à la production, à l'exploitation, à la commercialisation et à la valorisation des PFNL sont d'ordre institutionnel, juridique et technologique. Comme pour la plupart des pays de la sous région, le commerce est surtout informel.

f) Revue nationale pour le compte d'ACP-FORENET du Congo : Mr Joël Loumeto

Les travaux sur les PFNL du Congo sont dans l'ensemble bien documentés. Un plan d'actions national a déjà été élaboré. Pour améliorer la gestion et la valorisation des PFNL du Congo, la mise en œuvre ce plan d'actions national est indispensable.

g) Revue nationale pour le compte d'ACP-FORENET du Gabon : Mr Alfred Ngye

Au Gabon, aucune structure n'est capable de fournir des données statistiques fiables liées à la commercialisation des PFNL du fait surtout qu'elle est exercée dans l'informel. Les contraintes liées à l'exploitation de ces produits sont d'ordre commercial, socio-culturel, juridique, réglementaire, biologique et écologique. L'absence de données sur la nature de la ressource, la biologie, l'écologie, la distribution de l'espèce et l'évaluation des stocks est un handicap qui pénalise le développement des PFNL au Gabon.

h) Revue nationale pour le compte d'ACP-FORENET du Cameroun : Mme Verina Ingram

De nombreuses études ont été réalisées sur les PFNL, sans pour autant que l'on soit aujourd'hui en mesure de mieux gérer ces produits au Cameroun.

i) Autres projets sous-régionaux en cours sur les PFNL et organismes impliqués : Mr Julius Chupzei Tieguhong

Mr Julius Chupzei Tieguhong a présenté deux projets sous-régionaux (GCP/RAF/441/GER et GCP/RAF/408/EC) dont l'objectif est la contribution des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire à travers la gestion durable des ressources forestières, l'augmentation des revenus des acteurs impliqués dans les PFNL, le renforcement les capacités entrepreneuriales des PME forestières, etc.



j) Stratégie d'identification, d'inventaire et de suivi des espèces animales et végétales menacées d'extinction PFNL (cas des PFNL) en Afrique Centrale : Mr Narcisse Mbarga

Mr Narcisse Mbarga a fait une présentation sur le concept « d'espèce menacée » et des enjeux autour de la gestion de ce type d'espèces selon les références de l'UICN pour la confection de la « Liste Rouge » et des Critères biologiques d'inscription d'espèce sur l'annexe I de la résolution (Conf.9.24 (Rev. Co P12)) de la CITES. Aussi, il a souligné que les PFNL de la sous-région font l'objet d'un commerce international et peuvent tomber sous le coup de certaines contraintes de la CITES. D'où la nécessité pour le projet d'être attentif à cette préoccupation.

k) Proposition de méthodologie : en route vers une méthodologie commune sur les PFNL : Mr Jean Lagarde Betti

Dans sa présentation Mr Jean Lagarde Betti a proposé une stratégie (plan d'action) globale pour une meilleure collecte des données statistiques sur les PFNL au Cameroun en vue de formuler des recommandations pour l'ensemble des pays de la COMIFAC. Trois points étaient à la base de cette stratégie : la connaissance de la ressource, le développement d'une banque de données sur les PFNL et d'un système de contrôle et de traçabilité des produits spéciaux.

l) Présentation du projet PFNL ACP-FORENET : Mme Olga Diane Yongo

L'objectif principal du projet « Caractérisation et valorisation des produits forestiers non ligneux (plantes, champignons et animaux) de Makokou » est d'améliorer les conditions de vie des populations locales dans un environnement durable par le développement des produits forestiers non ligneux. Plusieurs objectifs spécifiques en découlent : inventorier les espèces utiles, domestiquer les espèces prioritaires, former aux techniques de domestication, publier les résultats, etc. Faire l'état de l'art sur les PFNL de l'Afrique centrale est l'une des activités du projet. Elle devra permettre dresser une liste d'espèces et de leurs usages en vue de sélectionner les espèces prioritaires à domestiquer. Suite à la production des revues nationales, il est constaté que bon nombre d'études sur les PFNL portent sur les aspects de qualité. Il conviendrait de réaliser une étude sur les potentialités des espèces prioritaires afin de connaître l'état des ressources. Pour avoir plus d'informations concrètes, un système de suivi annuel de ces espèces devrait être mis en place.

Des discussions riches ont suivi les différentes présentations. Il en ressort qu'il existe beaucoup de littérature sur les PFNL en Afrique centrale mais il reste beaucoup à faire. En effet, la plupart de ces



études ne produisent pas les informations clés de nature à supporter la politique de gestion durable des PFNL dans la sous-région. Dans l'ensemble, la législation n'est pas suffisamment claire sur ces produits. La gestion des PFNL est surtout informelle. On note également l'absence d'inventaire et de connaissance du potentiel des PFNL. Il y a une nécessité d'harmoniser voire d'adopter des terminologies communes pour la définition des PFNL.

3.2. TRAVAUX EN SESSIONS PARALLÈLES

À l'issue de la session plénière, les participants se sont répartis en deux sessions parallèles. La session 1 présidée par Mr Joël Loumeto (Congo), avec comme rapporteur Mr Abdon Awono (Cameroun) a travaillé sur l'« harmonisation des revues nationales et des concepts sur les PFNL ». La session 2 présidée par Mr Jean Lagarde Betti (Cameroun), avec comme rapporteur Mme Madeleine Eunice Betouke Ongue (Gabon) a porté sur la « proposition d'un plan d'action pour les collectes des données, le suivi des PFNL prioritaires et les aspects institutionnels.

4. RECOMMANDATIONS

Les résultats des travaux en sessions parallèles ont été restitués en session plénière. Après discussions, les rapports de ces travaux ont été adoptés avec amendements. Ces rapports se trouvent en annexe. À l'issue des travaux en sessions parallèles, sept recommandations ont été formulées.

a) À l'endroit des gouvernements

Mettre en place les systèmes de collecte de données cohérents avec les outils disponibles à l'observatoire des forêts d'Afrique Centrale, selon l'approche d'interconnexion de la COMIFAC.

b) À l'endroit du projet ACP-FORENET

(i) Faciliter la mise en place d'un réseau de PFNL dans la sous région Afrique Centrale. (ii) Coordonner des initiatives nationales sur les PFNL. (iii) Mieux impliquer les administrations concernées par la question des PFNL. (iv) Organiser un atelier sous régional sur le renforcement des capacités pour définir



des critères et indicateurs de suivi des PFNL. (v) Renforcer les capacités du pool mis en place au niveau de chaque pays pour la collecte et le suivi des données sur les PFNL.

5. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

La cérémonie de clôture a démarré par le mot du directeur du RFPO Afrique centrale, Mr Ludovic Ngok Banak. Il a remercié et a félicité les participants pour le travail accompli au-delà de ses attentes. Il a formulé ses remerciements à l'endroit de l'administration camerounaise et du CIFOR pour les facilités accordées et aussi à l'endroit de la COMIFAC pour sa participation active à cet atelier.

Au nom du CIFOR, Mme Verina Ingram a remercié les participants qui ont apporté leur expertise et a souhaité que les résultats de l'atelier soient bien diffusés. Elle a noté que la participation de la COMIFAC souligne l'importance du lien entre la politique et la recherche

Mr Daniel Mbolo Bamela, au nom du Secrétaire exécutif de la COMIFAC, a remercié tous les participants pour le travail accompli et l'Union Européenne pour le financement du projet ACP-FORENET. Il a souhaité, par ailleurs, que ces types de rencontres soient multipliés dans la sous-région pour permettre de mieux connaître les différents projets. Ceci pour établir les synergies évitant ainsi les duplications.

Pour le mot de clôture, le Pr Elvis Ngollé Ngollé, Ministre des Forêts et de la Faune représenté par Mr Narcisse Mbarga, a souhaité que le Directeur du RFPO Afrique centrale prenne en compte les recommandations pertinentes issues de ces assises. Vu l'importance de la problématique de la gestion des PFNL, le Ministère reste ouvert à toutes les sollicitations qui viendraient de la direction du projet ACP-FORENET pour garantir la bonne exécution de ce projet au niveau du Cameroun. Mr Narcisse Mbarga a terminé ses propos en souhaitant à tous un bon retour.



ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS	PRENOMS	PROFESSION	FONCTION	INSTITUTION	PAYS	TEL	E-MAIL	ADRESSE POSTALE
1	Dr. BETTI	Jean Lagarde	Consultant	Expert	OIB/CITES	Cameroun	+237 77303272	lagardebetti@yahoo.fr	
2	SENDASHONG A	Cyrie	Biologiste	Coordinatrice régionale	CIFOR	Cameroun	+237 96516673	c.n.sendashonga@cgiar.org	B.P. 2008. Messa-Yaounde
3	NGUIMBI	Léon	Chercheur	Attache de Recherche	IRAF	Gabon	+241 05315634	lagnguimbi@yahoo.fr	B.P. 13 823. Libreville- Gabon
4	MAKAYA NDJIMBI	Louis Alain	Consultant	Coordinateur national projet	FAO	Gabon	+241 07840010	Alain.makaya@fao.org	B.P. 2643. Libreville-



				PFNL au Gabon					Gabon
5	NGOYE	Alfred	Chercheur	Consultant revue PFNL/Gabon	IRET	Gabon	+241 05231951	alfredngoye@ya hoo.fr	B.P. 13 354 Libreville- Gabon
6	EBA'A	Richard	Expert Forestier	Coordonateur Technique	OFAC	RDC	+243 990681139	rebaa@foraf.eu	
7	NTSENGUE LEVODO	Joseph	IEF	Directeur au MINFOF	MINFOF	Cameroun	+237 99965622	yosepntseng@ya hoo.fr	B.P. 4039. Yaounde
8	N'GASSE	Georges	Ing. En Chef des Eaux et Forets	Directeur Inventaires et Aménagements	Ministère Eaux et Forets	RCA	+236 70025434/75046 352	g.ngasse@yahoo .fr	B.P. 830 Bangui



				Forestiers					
9	TIEGUHONG	Julius CHUPEZI	Forestier/PFNL	Consultant International	FAO	Cameroun	+237 75622222	chupezi@yahoo.co.uk	B.P. 281 Yaounde
10	NYARE	Nathalie	Ingénieur forestier	Coordinatrice du programme foret	WWF	Gabon	+241 07840004	nyare@wwfcarpo.org	B.P. 9144 Libreville
11	LOUMETO	Joel	Enseignant-Chercheur	Consultant	Univ. Marien Ngouabi	Congo	+242 6683823	loumeto@hotmail.com	B.P. 2820 Brazzaville
12	OBIANG	DIOSDADO	Ing. Biologiste Chercheur	Consultant	INDEFOR/UIC N/CARPE	Guinée Equatorial	+240 222213642	dioobiang@yahoo.fr	APDO 207 BATA-GE
13	CHETEU	Louis Bernard	Forestier	Chercheur/D.T	IRAD/PAF2C	Cameroun	+237 77756662	lbcheteu@yahoo.fr	B.P. 693 Bertoua
14	MBARGA	Narcisse	Ing.Forestier Msc CITES	Directeur cooperation PF ASCITES	ANAFOR	Cameroun	+237 99909197	Narcisse_mbarga@yahoo.com	B.P. 1341 Yaounde
15	INGRAM	Verina	Scientist	Coordinatrice	CIFOR	Cameroun	+237 99417397	v.ingram@cgiar.org	B.P. 2008 Messa-Yaounde
16	TCHIBOZO	Severin	Entomologiste	Coordonateur LINCAOCNET	CERGET	Benin	+229 95063950/21353 095	tchisev@yahoo.fr	04 B.P. 0385 Cotonou
17	ELLA	Ghislain	Chercheur-Ecologiste	Administrateur/Forenet/RFPO-	IRET	Gabon	+241 07608013	bboulin@yahoo.fr	B.P. 13 354 Libreville



				AC					
18	MBOLO BAMELA	Daniel	Ing. Forestier	Assistant Technique	COMIFAC	Cameroun	+237 99752951	mbolobamela@ yahoo.fr	B.P. 20 818 Yaounde
19	AWONO	Abdon	Chercheur	Expert PFNL	CIFOR	Cameroun	+237 96135566	a.abdon@cgiar.o rg	B.P. 2008 Yaounde
20	FOAHOM	Bernard	Directeur Recherche	Directeur Sc/FSE	IRAD	Cameroun	+237 99926105	foasipowa@yah oo.fr	B.P. 7444 Yaounde
21	NZE NKOUE	Chimène	Chercheur	Attache de Recherche	IRET	Gabon	+241 07560691	chimenenze@ya hoo.fr	B.P. 13 354 Libreville
22	NDOTIT	Saturnin	Chercheur- Géomantique	Assistant consultant/Revu e PFNL Gabon	IRET	Gabon	+241 06248050	ndotit@yahoo.fr	B.P. 13 354 Libreville
23	BETOUKE ONGUE	Madeleine Eunice	Chercheur	Attache de Recherche	IRET	Gabon	+241 07702535	eunicebetouke@ yahoo.fr	B.P. 13 354 Libreville
24	MIDOKO IPONGA	Donald	Chercheur	FPP/Forenet/RF PO-AC	IRET	Gabon	+241 04197064	dmiponga@gma il.com	B.P. 13 354 Libreville
25	ATTEKE	Christiane	Enseignante- Chercheur	Directrice Adjointe	IRET	Gabon	+241 06047380	cnkoule@yahoo. fr	B.P. 13 354 Libreville
26	YONGO	Olga Diane	Enseignante- Chercheur	Leader projet 3/Forenet/RFPO -AC	Univ. Bangui	RCA	+236 70 97 86 10	odiyongo@yaho o.fr	FS. BP 908 Avenue des Martyrs Bangui



Establishment of a Forestry Research Network for ACP
Countries
(FORENET)
9 ACP RPR 91#1



27	NGOK BANAK	Ludovic	Chercheur	Directeur RFPO/Forenet/R FPO-AC	IRET	Gabon	+241 07889322	ngokbl@yahoo.f r	B.P. 13 354 Libreville
28	GUEDJE	Nicole	Enseignante	Enseignante	Fac M.S.B Univ. Yaounde I	Cameroun	+237 99685850	manigue@hotm ail.com	
29	EBIA	Samuel	Ingénieur Forestier	Directeur des Forets	MINFOF	Cameroun	+237 99624189	Ebia_ndongo@y ahoo.fr	



ANNEXE 2

SESSION PARALLÈLE 1 : HARMONISATION DES REVUES NATIONALES ET DES CONCEPTS SUR LES PFNL

Président : Joël Loumeto

Rapporteur : Abdon Awono

Membres : Nyare Nathalie, Cheteu Louis, Ingram Verina, Ngoye Alfred, Ngasse Georges, Makaya Njimbi, Nguimbi Leon, Guedje Nicole, Tchibozo Severin, Midoko Iponga Donald

1. DEFINITION PFNL

En référence aux législations nationales et à la définition de la FAO

Les PFNL sont les produits forestiers biologiques autres que le bois d'œuvre. Ils intègrent les produits végétaux non ligneux, les produits fauniques et les produits halieutiques :

Catégorie	Exemples
1- Les produits végétaux non ligneux:	a. Fruits b. Feuilles c. Ecorces d. Sève e. Racines f. Etc.
2- Les produits fauniques	a. Chenille b. Larves c. Insectes d. Escargot e. Trophées f. Gibiers
3- Halieutiques	a. xx b. xx c. xxx
4- Autres	Champignon



NB. (1) Sont exclus de cette liste les produits exotiques (2) Le bois énergie est pris en compte dans certains pays comme le Gabon, la RCA, le Cameroun.

2. PRIORISATION DES PFNL DANS LES PAYS CONCERNES

L'utilisation de ces différents produits se situe à différentes échelles. Aussi sur la base des critères liés à la production, à la commercialisation et la consommation, les produits forestiers dits prioritaires sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Niveau d'intégration	PFNL prioritaires
Prioritaire dans les 6 pays	0
Prioritaire dans 5 pays	1. <i>Gnetum spp.</i> 2. <i>Darcyodes edulis</i>
Prioritaire dans 4 pays	1. <i>Maranthacées</i> 2. <i>Rotin</i>
Prioritaire dans 3 pays	1. <i>Piper guineensis</i> 2. <i>Rauvolfia vomitoria</i>
Prioritaire dans moins de 3 pays	1. <i>Raphia</i> 2. <i>Coula edulis</i> 3. <i>Irvingia sp.</i> 4. <i>Garcinia Kola</i> 5. <i>Elaeis guineensis</i> <i>Etc.</i>

BN. Les Directives de la COMIFAC se réduisent pour l'instant aux produits forestiers végétaux non ligneux. Cependant les termes de référence de la revue commise par FORENET intègrent les produits forestiers végétaux non ligneux, les produits fauniques et les produits halieutiques



3. PROPOSITION D'UNE METHODOLOGIE REALISTE POUR LA COLLECTE DES DONNEES DES PFNL

a) Type de données ciblées

Type données	Points d'attention
a. Connaissance de la ressource (Potentiel des PFNL prioritaire en forêt)	i. Habitat ii. Inventaire
b. Production	i. Principales zones de collecte ii. Méthode de collecte iii. Les acteurs iv. Genre v. Emplois générés vi. Période de production vii. Volumes viii. Disponibilité ix. Domestication x. Contraintes xi. Etc.
c. Commercialisation	i. Acteurs ii. Les marchés iii. Origine des produits iv. Destination des produits v. Volumes vi. Coûts vii. Bénéfices viii. Contraintes ix. Etc.
d. Transformation, conditionnement et conservation	i. Outils de transformation ii. Niveau de transformation iii. Produits dérivés iv. Contraintes v. Etc.
e. Consommation	i. Au niveau local ii. Au niveau international iii. Apport énergétique iv. Etc.



b) Méthodes :

Ecologie

- Identification préalable du domaine forestier concerné (permanent ou non permanent)
- Inventaire
- Capitalisation données des rapports et plan d'aménagement des concessions forestières (Inventaire multi ressource)
- Fréquence de production (cyclique)

Socio-économie

- Observation
- Echantillonnage
- Entretien
- Elaboration des questionnaires
- Suivi à long terme

4. ETAT DE L'ART SUR LE PFNL

L'analyse des rapports des consultants a permis aux membres de la commission d'identifier certaines insuffisances. Cela a donné lieu aux recommandations suivantes :

- 1- Rédiger un chapitre sur les PFNL prioritaires par pays
- 2- Rédiger d'un chapitre sur la méthodologie de collecte en prenant en compte les éléments de la *page 7 du document Cameroun* et les travaux de Wilkie 1999 dans Clark and Sunderland 2004)
- 3- Rédiger un chapitre sur la description des espèces prioritaires (une page maximum par espèce). Il faudrait ressortir les utilisations des PFNL prioritaires afin de montrer les complémentarités d'un pays à un autre.
- 4- Compléter et harmoniser les bibliographies pour chaque rapport (un document de référence sera transmis)
- 5- Dresser une liste prioritaire des produits fauniques par pays.

NB. Si une information n'est pas disponible bien vouloir mentionner explicitement. La dernière version des rapports à remettre au plus tard le 20 Juin 2010.



*Establishment of a Forestry Research Network for ACP
Countries
(FORENET)
9 ACP RPR 91#1*



5. MANQUEMENTS A COMBLER:

Après analyse de la situation générale des PFNL en Afrique Centrale, les participants ont proposé :

- 1- Facilitation de la mise en place d'un réseau de PFNL dans la sous région Afrique Centrale (Projet ACP FORENET),
- 2- Coordination des initiatives nationales sur les PFNL (Projet ACP FORENET),
- 3- Meilleure implication des administrations concernées par la question des PFNL (Projet ACP FORENET).



ANNEXE 3

SESSION PARALLÈLE 2 : PROPOSITION D'UN PLAN D'ACTION POUR LES COLLECTES DES DONNÉES, LE SUIVI DES PFNL PRIORITAIRES ET LES ASPECTS INSTITUTIONNELS.

Président : Mr Jean Lagarde Betti

Rapporteur : Mme Madeleine Eunice Betouke Ongwe

Membres : Diosdado Obiang, Joseph Ntsengue, Julius Tieguhong, Daniel Mbolu, Christiane Atteké, Olga Diane Yongo, Richard Ebaa, Narcisse Mbarga

Le cadrage proposé :

- sur la base des revues bibliographiques produites par chaque pays, définir un plan d'action sous régional pour la collecte des données annuelles et le suivi des PFNL en Afrique centrale ;
- faire des propositions pour harmoniser les aspects légaux en Afrique centrale ;
- mettre en place un réseau de support pour la collecte des données nationales (cellule nationale) sous la coordination de la COMIFAC pour harmoniser les informations sur les PFNL ;
- orientations par rapport à la poursuite du projet sur les PFNL du réseau ACP-FORENET.

1. Plan d'action sous régional pour la collecte des données annuelles et le suivi des PFNL en Afrique Centrale.

1.1. Problèmes

- Méconnaissance de la ressource ;
- Harmonisation des méthodes d'étude;
- La plupart des travaux effectués ne sont pas publiés ;
- Existence de nombreuses données sur les PFNL très dispersées avec des méthodologies disparates;
- Manque d'archivage des données au niveau des administrations publiques ;
- Absence d'un cadre juridique approprié sur les PFNL ;



- Difficulté de gestion de la multitude d'espèces des PFNL d'origines différentes;
- Contraintes issues des engagements internationaux à l'instar de la CITES.

1.2 OBJECTIF GLOBAL

Mettre à la disposition des décideurs et autres parties prenantes, des informations fiables sur les PFNL, pouvant aider à l'élaboration des politiques inhérentes de façon à améliorer leur contribution à la lutte contre la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à l'adaptation des populations aux effets des changements climatiques.

Pour atteindre cet objectif global les objectifs spécifiques ont été définis.

Objectifs spécifiques :

- Etablir une base de données sur les PFNL, tant au niveau national que sous régional.
- Définir les indicateurs de suivi de l'état de la ressource et de sa gestion.
- Proposer un système de collecte et de gestion annuelle des données.

1.3 Activités

1.3.1 Etablissement d'une base de données sur les PFNL, tant au niveau national que sous régional.

Sur la base des revues bibliographiques sur les PFNL produits par pays et de la littérature existante, établir une base de données commune sur les PFNL.

Pour cela il faut:

- Définir les variables à inclure dans la base de données (qualitatives, quantitatives, spatiales, aspects juridiques, institutionnels...) voir page 84-87 du « plan d'action stratégique sur la collecte des données statistiques sur les PFNL » BETTI 2007.
- Définir les supports de la base de données (supports informatiques, l'archivage des données...)

1.3.2 Définition les indicateurs de suivi de l'état de la ressource et de sa gestion.

- Définir pour cette étude les PFNL prioritaires par pays (sur le plan économique, social, vulnérabilité, organisation des filières...).
- Indicateurs économiques des PFNL (contribution au PIB, nombre d'emplois liés, existence des marchés, contribution aux recettes d'exportations et fiscales, ...).
- Sur le plan social (aspect genre, minorités,...).



- Cadre légal et institutionnel (existence des dispositions légales, dispositions réglementaires, des directives / stratégies nationales, les services administratifs spécialisés, budgets alloués...).
- Potentiels existants (existences des résultats d'inventaires multi ressources, cartographie des sites de production,...)
- Mode de gestion (existence d'un plan simple de gestion, niveau de domestication, efficacité des systèmes de contrôle, technologies d'exploitation, de transformation, de conservation, stockage...).

Recommandation : Organiser un atelier sous régional sur le renforcement des capacités pour définir des critères et indicateurs de suivi des PFNL.

1.3.3 Développement un système harmonisé de collecte et de gestion annuelles des données sur les PFNL dans la sous région.

- Définir une méthodologie de collecte des données sur les PFNL prioritaires (exemple fiches de collecte de données, méthodes d'enquêtes, périodicité de la collecte...).
- Définir les approches/outils d'analyse et de reportage (publications, ateliers, conférence...)
- Définir les processus consensuels de validation et de mise à jour des données sur les PFNL.
- Archivage des données
- Définir un système d'alerte précoce pour chaque PFNL prioritaires.

NB : s'inspirer des outils existants à l'instar de ISSC-MAP.

Recommandation: les systèmes de collecte de données à mettre en place devraient être cohérents avec les outils disponibles à l'observatoire des forêts d'Afrique Centrale, selon l'approche d'interconnexion de la COMIFAC.

2. Propositions pour harmoniser les aspects légaux en Afrique centrale

- S'approprier les directives sous régionales de la COMIFAC sur les PFNL par une large diffusion (ateliers, éditions, traduction en quatre langues officielles de la COMIFAC...)
- Intégrer ces directives dans les législations nationales.
- Mettre en application ces directives intégrées.
- Élaborer les directives similaires sur les PFNL d'origine animale et fongique (champignons).



3. Mettre en place un réseau de support pour la collecte des données nationales (cellule nationale) sous la coordination de la COMIFAC pour harmoniser les informations sur les PFNL.

- Mettre en place au niveau de chaque pays un pool de collecte et de suivi des données sur les PFNL, comprenant des représentants de l'administration en charge des PFNL, des instituts de recherche, des opérateurs du secteur privés spécialisés dans les PFNL, des organisations de la société civile actives dans les domaines des PFNL.
- Désigner un coordonnateur du pool par pays qui sert de liaison avec la COMIFAC.
- Définir les missions du pool (collecter des données auprès des fournisseurs, organiser la validation des données, archivage).

Recommandation : le projet va renforcer les capacités du pool.

4. Orientations par rapport à la poursuite du projet sur les PFNLS du réseau ACP-FORENET

- Compléter la recherche bibliographique sur la base des observations et des recommandations faites lors de cet atelier.
- Établir une base de données sur les PFNL du Gabon, en se basant sur les travaux existants (revue bibliographique des PFNL du Gabon, autres documentations).
- Prioritisation (définir les critères de sélection) des PFNL pour la domestication.
- Conduire des enquêtes ethnobiologiques complémentaires sur les PFNL prioritaires.
- Inventorier les PFNL prioritaires au niveau du site d'étude choisi.
- Développer les techniques de domestication des PFNL prioritaires.
- Intégrer les PFNL domestiqués dans les systèmes agro-pastoraux.
- Développer pour chaque PFNL prioritaire un système d'alerte précoce, en s'inspirant de l'outil ISSC-MAP développé par l'UICN, TRAFFIC, WWF, CITES.
- Développer un plan simple de gestion pour chaque PFNL prioritaire menacé.
- S'assurer de la collaboration des experts dans les différents domaines d'activités identifiés ci-dessus.
- Associer les étudiants de l'espace du projet FORENET dans la réalisation des activités.



ANNEXE 4 : REUNION ACP-FORENET / RFPO APRIQUE CENTRALE

En marge des travaux, une réunion du projet ACP-FORENET s'est tenu afin d'éclairer l'ensemble des partenaires du projet sur l'état d'avancement de celui-ci depuis son lancement en 2008. Cette rencontre, présidée conjointement par Dr Ludovic Ngok Banak, Directeur du RFPO-AC et Dr Cyrie Sandashonga, Représentant l'agence de coordination du projet (CIFOR), a vu la participation de : Mme Christiane Attéké (IRET, Gabon) ; Midoko Iponga Donald (FPP du projet ACP-FORENET pour l'Afrique Centrale) ; Mr Daniel Mbolo Bamela (Représentant de la COMIFAC) ; Ingram Verina (Personne ressource du projet PFNL, Cameroun) ; Cheteu Louis (Team leader du projet Okoumé, Cameroun) ; Ngoye Alfred (Personne ressource, Gabon) ; Mr Bernard Foahom de l'IRAD (membre suppléant du comité scientifique ACP-FORENET, Cameroun) ; Mr Joël Loumeto (Personne ressource, Congo) ; Mr Disodado Obiang Mbomo (Personne ressource, Guinée Equatoriale).

Le Directeur du RFPO-AC a tout d'abord présenté le projet dans sa forme structurelle en mettant clairement en évidence les principaux acteurs du projet à savoir l'Union Européenne qui est le bailleur, le Secrétariat général des ACP, le maître d'œuvre, le CIFOR, l'Agence de coordination et les organisations Point focal régional de Guyana, du Pacifique et d'Afrique Centrale. Par la suite Mr Ludovic Ngok Banak a présenté un rapport détaillé d'avancement du projet à l'échelle du RFPO Afrique Centrale depuis son démarrage. Mr Donald Midoko, prenant la parole à son tour, s'est appesanti sur l'avancement des activités scientifiques et particulièrement des quatre projets de recherches qui accusent un retard dans leurs exécutions. Le FPP a indiqué à ce sujet la difficulté dans la mise en œuvre de ces projets est liés au fait qu'à l'origine il n'existait pas de projet et que la rédaction de ceux-ci était lente. Cette lenteur était principalement liée au fait que de nombreux collègues ne réagissaient pas aux mails adressées soit par lui-même ou alors par les teams leaders. Cette situation a fortement retardé le processus mais il s'est voulu rassurant quand au démarrage effectif de ces projets dans un très proche avenir. Prenant la parole, le team leader du projet Okoumé, Louis Bernard Cheteu, a confirmé les propos du FPP en relevant les difficultés de communications entre le team leader et les chercheurs impliqués dans le projet Okoumé au point que l'équipe de rédaction du projet a été réduite à quatre personnes. Aujourd'hui le projet est quasiment bouclé, il ne restait plus que quelques corrections d'Yves Laumonier et quelques compléments sur les aspects financiers. Mme Olga Yongo, prenant la parole au sujet du projet PFNL, est revenu sur les recommandations du Comité de pilotage qui ont conduit à la tenue de l'atelier de Douala. Cette rencontre de Douala va permettre de donner un nouvel éclairage sur le projet PFNL. Mme Ingram Verina intervenant dans le même sens que le team leader a souhaité que le projet PFNL se mette rapidement en œuvre et s'est dite disposé à apporter sa contribution à l'aboutissement de ce projet conformément aux recommandations du comité de pilotage.

A la suite de ces différentes présentations, un débat s'en est suivi et les principales questions posées ont portées essentiellement sur le retard pris dans l'exécution des projets et sur le fait que la mise en œuvre des activités se fasse dans un unique site celui de Makokou. Prenant la parole, Mme Cyrie



Sandashonga, tout en répondant à ces questions est revenu sur le montage institutionnel du projet et des responsabilités de l'Agence de coordination vis-à-vis du Bailleur et du secrétariat général des ACP. Concernant le site, Mme Cyrie Sandashonga, a indiqué que le choix du site de Makokou répondait à un vœux du bailleur d'assurer la pérennité des investissements réalisés par l'Union Européenne à la station d'Ipassa dans le cadre du projet PSVP qui a permis la réhabilitation de cette station. En ce qui concerne les responsabilités du CIFOR vis-à-vis du bailleur, elles sont de deux ordres, la responsabilité financière et la responsabilité dans la mise en œuvre des activités prévues dans les trois régions du projet. A ce niveau, elle a relevé que la lenteur dans la mise en œuvre des projets de recherches est liée au fait qu'il s'agit d'un exercice test qui consiste à amener les différents bénéficiaires au niveau de chaque région, pour ce qui est des projets sous-régionaux, à monter eux même leurs projets suivant une approche interactive entre chercheurs et institutions de recherches de pays différents. Cette même démarche est réalisée entre les trois régions du projet pour ce qui est du projet transcontinental sur le Carbone. Tout en reconnaissant ces quelques difficultés, elle a estimé que cette démarche donne tout son sens au réseau et donc au projet.